



TECHNIFRET EN PERIL 2

La suite des aventures de la Rotonde de Dijon

Commençons par un résumé des épisodes précédents, car oui comme dans les feuilletons à rebondissements on a vite fait d'en perdre le fil tellement les événements autant improbables qu'ahurissants s'enchainent à une vitesse folle.

Revenons à il y a plus d'un an lorsque la pose d'une cheminée sur la toiture de la rotonde de Perrigny a dû être avortée d'urgence lorsque **la charpente métallique a commencé à émettre quelques craquements anormaux**. Logiquement une inspection détaillée est demandée et la société DIADES (société spécialisée dans le diagnostic des structures) est missionnée, leurs experts arpentent le site du 19 au 29 avril 2021. Le rapport très détaillé de 187 pages qui sera ensuite rédigé sera remis à FRET SNCF le 28 juillet 2021. **Ce rapport est ensuite enterré** et est resté inconnu des IRP pendant 7 mois soit jusqu'en février 2022 malgré des conclusions alarmantes. En effet le rapport mentionne que la charpente métallique présente « *des désordres graves qui doivent être traités en urgence* », « *un risque important vis-à-vis de la sécurité des usagers est à déplorer* ».

Dès connaissance de ce rapport, **les élus ont tiré la sonnette d'alarme** et l'entreprise a enfin décidé de mettre ses salariés en dehors du risque le temps que des travaux d'étalement sur 4 piliers soient réalisés.

Afin d'espérer regagner la confiance des élus et des agents travaillant sous l'ouvrage, on nous explique que dorénavant le dossier rotonde sera géré au niveau de la Direction FRET avec un comité de pilotage, des comités de suivi, un programme de surveillance, etc., etc. Nous aurions dû être sereins après ces engagements, mais notre prudence et notre expérience nous demandaient de ne pas l'être, et nous avons malheureusement raison.

En effet ce résumé se terminant un nouvel épisode ne tarda pas, épisode n'est peut-être pas le mot adapté, car après tant d'épisodes il semblerait que ce soit plutôt une nouvelle saison qui commence !! La saison 2 est en route avec déjà son lot d'événements incroyables, il se murmure même que NETFLIX va racheter les droits de cette série à suspense. Après tout cela pourrait être une opportunité pour FRET SNCF de limiter le coût engagé pour remettre en état de ce joli ouvrage gracieusement cédé dans un état lamentable par la direction de l'immobilier il y a 2 ans.

Allons-y : saison 2. Seulement 2 mois après la remise en exploitation de la rotonde, le mercredi 6 février en ouverture de la CLSSCT BFC ordinaire les membres sont informés que, dans le cadre du programme de surveillance, la société DIADES a transmis son premier rapport et il y a de nouveau 2 poteaux qui nécessitent étaielement, car ils sont dans « un état de dégradation avancé ». À cette annonce est joint un mail de l'exploitant qui précise que l'exploitation du site sera maintenue !!! Beau début de dialogue... Ainsi comme il y a deux mois la moutarde est de nouveau vite montée au nez des représentants du personnel dijonnais , avec **des interrogations sur différents points** :

- Les contradictions des 2 rapports DIADES (le premier rapport mentionne que les poteaux voies 6/7 sont exempts de fissures alors que dans le second rapport il apparaît qu'un étaielement urgent est nécessaire sur les mêmes poteaux !)
- Le caractère exhaustif des expertises menées
- Le caractère évolutif des dégradations
- L'attente interminable du calcul de portance mentionné dans le rapport de juillet 2021
- L'absence de nouvelles mesures préventives liées à la découverte de nouveaux éléments dégradés

La confiance aveugle de la direction envers le cabinet DIADES malgré les imprécisions, omissions et contradictions n'est pas partagée, **nous avons des doutes sur les garanties de sécurité offertes aux agents** opérants sous la rotonde. Nous rappelons que le doute n'est pas permis dans les résultats d'analyse.

Malgré un droit d'alerte et un CSE extraordinaire le 7 avril 2022 le désaccord est toujours là. Une demande d'expertise est demandée par les élus CSE afin d'objectiver et évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés travaillant dans la rotonde du fait des désordres structurels de la charpente métallique.

Tiendra ? Tiendra pas ? Que nous réserve l'épisode suivant : une catastrophe ? Une fermeture définitive du site car le coût de remise en état va s'avérer prohibitif ? Cette histoire semble malheureusement sans fin.

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org